

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Gabriel MARTIN

Fausseté évidente de l'Athéisme
(Suite)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1905, tome 7, p. 167-173

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Fausseté évidente de l'Athéisme

(Suite)

Le spectacle de l'univers et de sa merveilleuse organisation place toute raison saine et droite dans la nécessité de conclure à l'existence de Dieu. Mais il est aussi en nous des faits, des réalités qui en dehors de l'existence de Dieu,

ne trouvent plus leur explication. Parmi ces réalités se distinguent l'idée d'ordre moral, l'idée de loi, l'idée de responsabilité. A la première de ces idées se rattache par un lien nécessaire, celle du Bien et du Mal.

L'idée de loi emporte celle d'obligation, comme l'idée de responsabilité implique et suppose celle de récompense ou de châtement. Ces idées apparaissent en nous avec une clarté d'évidence telle que nul ne peut sérieusement en contester l'existence. Or, ces trois idées ainsi que celles qu'elles entraînent après elles possèdent le caractère commun d'*indestructibilité*. De là, à l'existence d'un législateur suprême, *que nous appelons Dieu*, la distance se franchit nécessairement. Serrons de plus près la question. L'homme est un composé de forces actives. Ces diverses forces se manifestent par des phénomènes de différente nature. Ils se ramènent néanmoins dans leur variété si complexe à deux classes nettement distinctes, les uns, comme la circulation du sang, la respiration, la digestion, le mouvement général des humeurs, demeurent étrangers à l'action de notre volonté. Le plus souvent même, nous n'en avons pas seulement conscience. Pour nos pensées, nos jugements, nos désirs, nos résolutions, nos projets, il en va tout autrement. Car ce sont des actes libres qui relèvent directement de notre volonté qui en est la cause génératrice. Jamais n'échappent-ils en même temps à notre sens intime.

La première catégorie de ces phénomènes est l'objet *propre* de la physiologie qui fournit ses bases à la médecine. La seconde série de ces phénomènes constitue la science de la philologie. C'est à la lumière de cette science, que s'étudie l'activité morale de l'homme dans les phénomènes ou actes qui procèdent de son intelligence et de sa volonté. Il est incontestable que les pensées, les désirs, les résolutions que nous avons, ne se produisent uniquement en nous, que parce que nous le voulons. Or ces actes bien qu'engendrés par les mêmes facultés sont loin de revêtir à nos yeux, le

même caractère et la même valeur. Ils se distribuent en ces deux catégories bien tranchées, la catégorie du Bien, la catégorie du Mal. Et jamais il n'y eut homme sur terre qui n'ait connu ces deux mots : le *bien* et le *mal*. C'est sous cette appellation absolument contradictoire qu'il a au contraire rangé constamment ses actes intellectuels et volontaires, idées irréductibles de bien et de mal, l'homme ne les distingue pas assurément toujours avec la même netteté. Elles sont plus ou moins développées, plus ou moins vives, habituelles, à raison de la plus ou moins grande culture morale des individus.

Mais partout, même parmi les peuples les plus barbares et les plus sauvages, l'homme trouve en lui ces deux idées fondamentales et corrélatives. Bien qu'il n'en ait pas toujours fait une application parfaite, exacte, il ne s'est pas moins servi de ces deux idées pour définir la valeur morale de ses actes. Toutes les langues, tous les dialectes, tous les idiomes, déposent d'ailleurs de ce fait, par là même qu'il n'en est pas un seul qui soit demeuré étranger aux termes d'ordre et de désordre, de vertu et de crime, en définitive par conséquent de bien et de mal. Cette distinction radicale qui, indépendamment de toutes circonstances de temps et de milieu, s'impose à tout homme, vient de la faculté supérieure qui précisément le constitue tel, de la raison. C'est en effet la raison qui nous montre que cela est bien qui est conforme à l'ordre, c'est à dire à notre nature et à notre destinée. Du même coup, nous voyons également que ce qui s'y oppose est le mal.

L'homme ne peut pas plus abdiquer l'idée d'ordre moral et de bien et de mal qu'elle renferme, qu'il n'est en son pouvoir de se dépouiller entièrement de sa raison. Or, c'est précisément la raison qui lui révèle l'ordre, c'est à dire le bien. Elle l'avertit en même temps des dissonances, des écarts que présentent avec cet ordre certains de ses actes volontaires, qui viennent se ranger par là même dans la

catégorie du désordre, du mal. Cet ordre apparaît à notre intelligence comme une suite nécessaire de la nature des choses et de notre propre nature. Nous l'apercevons comme partie intégrante de l'essence des choses. Or l'essence des choses échappe à nos atteintes, attendu que nous n'en sommes pas les auteurs. L'idée d'ordre moral, ou en d'autres termes de bien et de mal, s'impose donc à nous, nous le voyons de toute la force, de toute l'évidence de notre raison. Et bon gré mal gré cette idée nous oblige à remonter à un ordonnateur.

L'idée d'ordre s'impose irrésistiblement à notre esprit qui perçoit clairement que la vertu est préférable au vice, mais c'est avec une force non moins rigoureuse que sous le nom et la forme de loi, elle s'impose à notre volonté. Or une loi dans l'ordre moral, c'est une règle de conduite. Et personne qui ait encore osé soutenir que la vie humaine puisse se passer de règles qui la dirigent. Il se peut que tels en nient le besoin pour leur vie personnelle, mais ils ne seront certainement pas d'avis que celle des autres s'en trouve affranchie. Tout au moins trouveraient-ils mauvais qu'on s'en affranchisse à leur égard. L'homme, nous le savons, est une résultante, un ensemble vivant de forces actives. L'intelligence est la plus haute, la plus noble de ces forces. C'est sous sa dictée que l'homme, sous tous les cieux et dans tous les temps, a toujours groupé ces actes libres dans ces deux grandes catégories du bien et du mal.

Mais à côté de l'intelligence qui perçoit l'ordre moral, c'est à dire le rapport de conformité qui doit exister entre nos actes libres et notre nature et notre destinée, il y a pareillement en nous, la volonté qui sent que c'est une obligation pour elle de s'y soumettre. C'est une loi, une règle à laquelle elle sait n'avoir pas le droit de se soustraire. Et cette règle se présente avec un tel caractère d'impérative exigence, d'universalité et d'indépendance des temps et des lieux, qu'elle a pris le nom sacré de devoir.

Aussi, l'homme ne faillit-il à cette règle qu'en prononçant du même coup sa condamnation. Il est impossible, en effet, que notre raison, à la lumière indéfectible du devoir, ne se juge pas elle-même. Et les arrêts qu'elle rend, il ne reste plus en notre pouvoir d'y échapper. Ce sont là des faits que vérifie l'expérience quotidienne.

Mais qui a mis en nous, en dehors de notre volonté, cette loi inviolable, incorruptible, impérissable, souveraine, que nous sommes obligés de subir malgré nous ? C'est cette loi qui proclame bien haut en nous, que l'assassinat, la trahison, le vol, la calomnie, l'injustice sont des crimes. Cette loi émane de notre conscience, c'est à dire de notre raison en tant qu'elle s'applique à nos actes libres pour les juger et prononcer des uns qu'ils sont bons et des autres qu'ils sont mauvais. C'est elle qui nous éclaire si vivement sur l'obligation du devoir, que la mort nous apparaît parfois comme préférable à sa violation. Car, comme on l'a dit, le devoir est cette loi écrite en nous-mêmes, à laquelle un être libre, un être raisonnable, ne peut faillir, sans se rendre indigne de la raison et de la liberté, par conséquent sans déchoir du rang qui lui est assigné par sa nature, sans encourir son propre mépris et celui de ses semblables. On ne peut assurément refuser pour la conduite de l'homme un rôle nécessaire à l'intérêt, au plaisir dans la mesure réclamée par les besoins légitimes de son cœur et de ses sens, à la passion elle-même, quand elle suscite en lui des ambitions nobles et généreuses auxquelles il lui est bien permis de céder.

Mais l'intérêt, le plaisir, la passion n'ont droit d'exercer leur action qu'à la formelle condition de respecter constamment la justice et le devoir. Aussi, les hommes que l'histoire a toujours placés au premier rang dans son estime et son admiration, ont été ces hommes de vertu virile qui n'ont pas hésité, le cas échéant, à sacrifier leur vie à l'accomplissement de leur devoir. Cette estime et cette admiration qui

vont irrésistiblement à l'homme qui a préféré mourir plutôt que de trahir son devoir, se traduisent dans notre langage habituel. Quand un homme peu scrupuleux sur l'emploi de ses moyens est ingénieux à bien diriger ses intérêts et qu'il parvient aux honneurs ou à la fortune, nous disons qu'il est un homme habile. Quand un autre dépense à profusion sa fortune acquise dans une série interminable de fêtes qui font de sa vie un banquet perpétuel, nous ne disons point que c'est un homme de devoir, un homme honorable, mais un « homme de plaisir ». Mais s'il se rencontre sur notre chemin un homme qui, malgré les plus grands obstacles et au prix des plus pénibles sacrifices, n'a point dévié de la ligne droite du devoir, nous nous écrivons élogieusement : Voilà *un homme de devoir*, voilà *un honnête homme*.

Il y a donc évidemment en nous une loi qui irrésistiblement s'impose à nous, elle s'appelle l'obligation du devoir. Cette loi gravée en nous, en dehors de nous, malgré nous, suppose nécessairement un législateur supérieur à nous et à notre volonté. Or de même que l'idée *d'ordre* se rattache à celle de loi, celle-ci à son tour, se relie non moins étroitement à l'idée de sanction et de responsabilité.

Nos divers sentiments, non moins que nos actes libres, se rangent également en deux classes : les sentiments de la joie et ceux de la douleur. Mais ces sentiments peuvent naître de deux sources différentes. Les uns proviennent du dehors, les autres du dedans. Les premiers trouvent leur cause dans les malheurs qui peuvent nous atteindre ou dans les heureux événements au contraire qui nous arrivent. Les seconds n'ont d'autre cause génératrice que nous-mêmes. Or, c'est un fait d'irrécusable expérience que nos actes bons se résolvent toujours en joie. La joie du cœur est une fleur qui ne s'épanouit que dans une conscience pure. Nos actes mauvais n'enfantent au contraire que remords, brisements, douleur profonde.

Comment expliquer que l'homme se sente sous la

dépendance de cette loi inexorable qui règne sur lui, sans qu'il puisse la détruire. Ce qui démontre bien qu'elle n'est pas l'oeuvre de sa volonté. Car, ce que l'homme édifie, l'homme peut le démolir. En disant que c'est là un phénomène résultant de l'éducation donnée par la famille et la religion, on est bien obligé de se demander d'où proviennent à leur tour la religion et la famille, et de reconnaître que c'est en définitive de la nature même de l'homme. Il n'y a pas d'autre explication scientifique. Irrésistiblement l'homme se sent responsable de ses actes, irrésistiblement il se sent heureux dans l'accomplissement du bien, malheureux dans celui du mal. L'homme donc qui dans son corps est l'objet d'incessants changements et où s'agite dans son âme, un perpétuel flux et reflux de pensées, porte en lui quelque chose d'impérissable. Et ces grandes idées d'ordre, de bien et de mal, de responsabilité et de sanction, les plus grands efforts n'arrivent point à les extirper de l'âme humaine. Car le caractère *d'indestructibilité* absolue leur est inhérent. D'où la conclusion qui avec une logique infrangible, implacable, s'impose à nous, c'est que ces idées indestructibles en nous ne sont pas de nous. N'étant pas de nous, elles ne viennent pas de nous, mais d'ailleurs, de quelqu'un en dehors de nous, d'un Etre supérieur à nous, d'un Etre que nous appelons Dieu. Donc Dieu existe.

G. MARTIN